

SORBONNE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la logistique, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la logistique, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Madame CUNHA Elisabeth, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur FOUILLE Jean-Christophe, attaché d'administration de l'état, vice-président, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur CONNES Hervé, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Madame DUBOIS DAULL Lilly, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame HOCQUINGHEN Catherine, ingénieure de recherche, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur MUNIER Jean-Luc, ingénieur de recherche, suppléant, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 14 septembre

